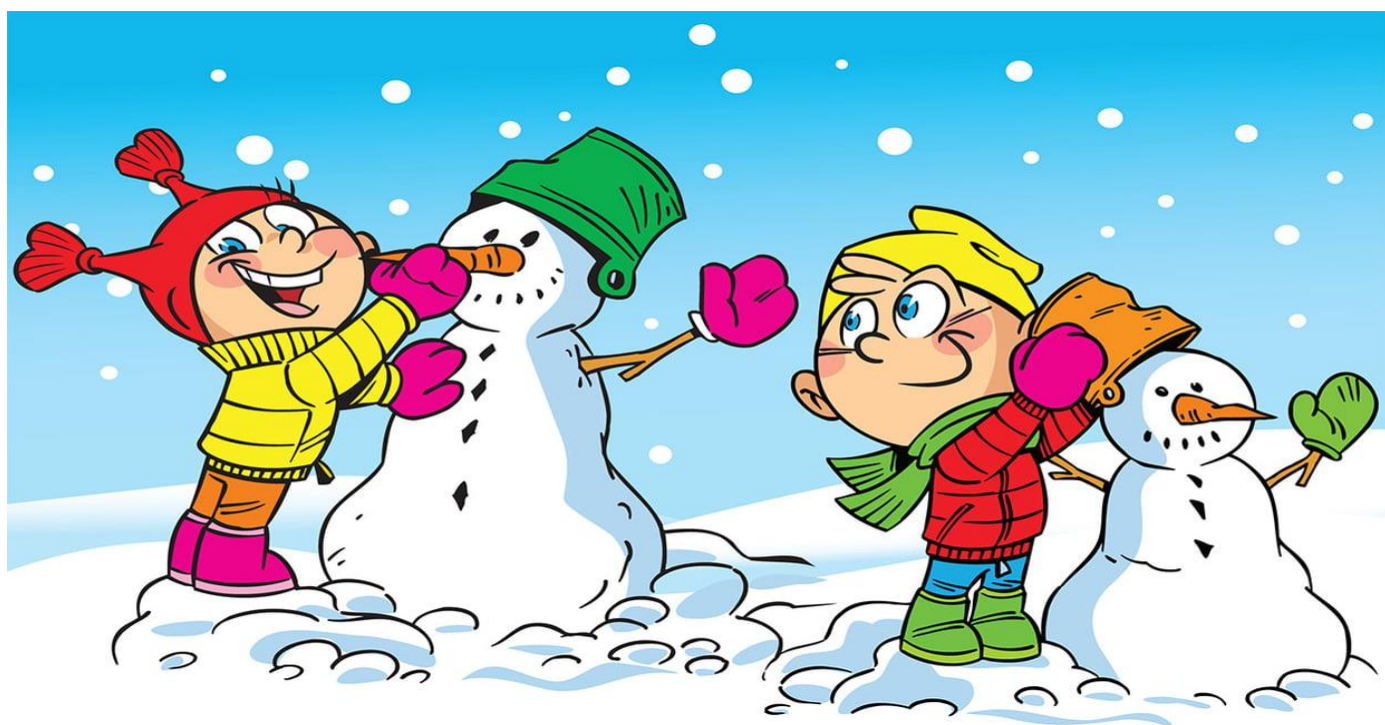




PROJET PÉDAGOGIQUE

6-11 ans

Du 8 au 19 février 2021



Association de Parents Marnymômes

80 rue des merisiers

74970 MARIGNIER

SOMMAIRE

I – Les enjeux des temps de loisirs

II – Présentation de la structure

1. Les locaux de Marnymômes
2. Une journée à Marnymômes : projet de fonctionnement
3. Modalités de participation des mineurs

III – Les objectifs pédagogiques

I / Favoriser le bien-être de l'enfant

1. Respecter les besoins de l'enfant et son rythme
2. Développer l'autonomie de l'enfant

II/ Développer l'apprentissage à la vie citoyenne

1. Faciliter la socialisation de l'enfant
2. Développer la notion de respect...
3. S'initier au développement durable

IV – Les projets d'activités

I- Les enjeux des temps de loisirs.

Les temps de loisirs, au travers des structures d'Accueil, représentent un enjeu important dans l'éducation de l'enfant. En effet, ces temps offrent la possibilité aux enfants de fréquenter d'autres structures éducatives que celles représentées par la famille et l'école. Il semble fondamental que ces structures d'Accueil se posent en complémentarité de l'éducation familiale et scolaire.

Cette éducation s'adresse à tous. Elle se fonde sur la notion d'activité qui est un outil privilégié afin d'accompagner les enfants vers l'éducation à la citoyenneté.

L'éducation est de chaque instant et l'activité favorise la capacité d'agir sur soi, sur les autres, sur son environnement propre. Cette entrée par l'activité suppose que l'enfant, lui-même intervienne sur l'organisation du temps de loisirs.

Ainsi, les Accueils de Loisirs se voudraient être des lieux d'expérimentation, où chacun agirait dans un souci de permettre à l'enfant de devenir acteur de ses propres vacances. Cette capacité d'agir par des expérimentations favoriserait les capacités d'écoute, de positionnement au sein d'un groupe, afin de travailler autour de la prise de responsabilités.

L'équipe pédagogique, réunie lors de la réunion de préparation, s'accorde à réfléchir aux moyens à mettre en place des temps de loisirs qui **permettent à chacun d'être acteur de ses vacances**.

La période de crise sanitaire que nous vivons offre un autre regard sur les vacances et invite à des besoins plus simples et essentiels tels que la socialisation, les rencontres et le besoin d'espace. Nous essayerons d'apporter de la légèreté et beaucoup de sourires à tous ces jeunes.

Les restrictions et cette vigilance de chaque instant ne doivent pas être un frein à la proposition d'activités variées et recherchées. Nous nous attacherons à mettre les moyens nécessaires pour ne pas brider nos accueils et laisser autant que possible place à la spontanéité. Il s'agira d'être volontaire et réfléchi pour éviter la mise en danger des jeunes et des équipes.

II- Présentation de la structure.

L'association des Parents (AP) « Marnymomes » est une association de Loi 1901. Elle se situe au centre-ville de Marignier, au cœur de la Vallée d'Arve.

Cette association a été créée en 1989 à l'initiative des Parents d'enfants scolarisés à Marignier. Il s'agissait de proposer un type de garde dans les temps périscolaires et d'organiser les temps de restauration scolaire.

Cette association n'a pas cessé d'évoluer tant par ces projets que par le nombre d'enfants accueillis. Aujourd'hui, celle-ci est forte de 613 adhérents accueillis par 34 salariés.

Dans le cadre du projet pédagogique, l'Accueil de Loisirs utilise les locaux au 80, rue des Merisiers à Marignier. Une convention tripartite a été établie entre l'AP, la mairie et la Fédération des œuvres Laïques (FOL) 74 dans laquelle le rôle de chacun est défini.

1 - Les locaux de Marnymômes :

En plus des bureaux administratifs et de direction, on y trouve des salles agréables, aménagées pour mener à bien le projet pédagogique.

Deux salles se trouvent au premier étage :

- L'une meublée de tables, chaises, coin « canapé-lecture » et coin « dinette » et étagères avec des jeux à disposition des enfants. Elle possède une cuisine attenante pour la préparation du petit déjeuner et pour les activités « cuisine ».
- La deuxième salle est une salle de jeux, nous l'utilisons pour toutes sortes d'activités parcours de motricité, activités d'expression, jeux de ronde et de ballon.

Au rez-de chaussée, on trouve deux salles de vie. Chaque salle dispose de tables, chaises, canapés, coin lecture, étagères avec une multitude de jeux et un évier. A cet étage, il y a aussi une salle « calme » (avec tapis, livres) une salle de soins et la salle « atelier » où sont entreposés les matériaux et outils de bricolage.

Pour les extérieurs, nous disposons d'une cour d'école et d'un préau.

Le restaurant se situe à cinq minutes à pieds de notre structure.

2 - Une journée à Marnymômes : projet de fonctionnement

L'accueil

Nous accueillons les enfants sur la structure à partir de 6h30 et jusqu'à 8h45.

A leur arrivée, les enfants peuvent prendre leur petit déjeuner : pain, céréales, fruits, boissons chaudes, jus de fruits, yaourt... (selon le garde-manger). Des jeux de société, livres, jeux de construction et une salle de jeux sont à disposition des enfants pour attendre l'arrivée de tous les enfants et le début des activités communes.

L'animateur d'accueil se place à l'entrée pour recevoir les parents, cocher l'enfant sur le listing (qui permettra ensuite aux secrétaires de faire les facturations) et de pointer avec les parents les inscriptions.

Ce temps est essentiel, non seulement pour l'image véhiculée (bonjour, sourire, dynamisme), et il est rassurant pour le parent de savoir à qui il confie ses enfants. L'équipe doit être à l'écoute des recommandations et prescriptions des familles.

Au fur et à mesure que le nombre d'enfants augmente, nous ouvrons des espaces de jeux supplémentaires, afin d'éviter les lieux trop bruyants. Selon la météo, ils peuvent aller jouer dans la cour sous la vigilance d'un animateur.

La période actuelle nécessite la séparation des enfants en groupes distincts pour réduire les risques de contamination. Les enfants pouvant être inscrits « à la carte », les groupes varieront d'une demi-journée à l'autre, cependant, nous maintiendrons les distances entre les 6/7 ans et les 8/11 ans dès l'instant où nous avons la possibilité de le faire.

Ainsi dès 7h30, les groupes seront séparés en différents espaces, avant cela, les équipes veilleront à la distanciation physique entre les enfants.

Les Parents ne rentreront pas dans le bâtiment, l'animateur se chargera d'accompagner l'enfant pour la dépose de ses affaires au porte-manteau et le 1^{ER} lavage de mains de la journée.

La garderie

A partir de 11h30 des enfants partent et d'autres arrivent. Il faut gérer les différents départs et arrivées des enfants et faire en sorte que la vie des groupes ne soit pas perturbée.

L'association propose plusieurs possibilités pour l'inscription des enfants :

- Inscription pour le matin seul: récupération de l'enfant entre 11h30 et 12h00
- Inscription pour l'après-midi seul : dépose de l'enfant entre 13h15 et 14h00.
- Inscription avec le repas : dépose de l'enfant à 11h30 ou récupération entre 13h15 et 14h00.

- Les activités du matin et de l'après-midi.

A 9h00 et à 14h00, chaque groupe (les 6/7 ans et les 8/11 ans) fait l'appel et un point sur les temps à venir, c'est le moment où les enfants vont se répartir pour les activités.

En début de semaine, nous demandons aux enfants s'ils ont des souhaits d'animations. En fonction de leurs demandes, nous ferons notre possible pour les intégrer aux différents projets d'animations proposés en amont par l'équipe d'animation.

Avant le temps du déjeuner et du goûter, chaque groupe se réunira pour faire un petit bilan des activités auxquelles ils ont participé.

- La fin de journée.

Le goûter est proposé vers 16h30, il se prend en salle d'activités ou en extérieur. Les enfants seront responsabilisés pour la mise en place, le service et le nettoyage.

Les parents peuvent venir récupérer leur enfant à partir de 16h30. Comme pour le matin, un animateur se détache pour accueillir les parents, répondre à leurs questions, faire un point sur la journée, donner des informations pour le lendemain et saluer la famille au moment du départ.

3- Modalité de participation des mineurs

Pour s'inscrire à l'accueil de loisirs de l'association, les familles doivent faire une adhésion auprès du secrétariat, remplir une fiche sanitaire et fournir une copie du carnet de vaccination à jour de l'enfant concerné.

L'association accueille tous les enfants ayant fournis les pièces ci-dessus. Les tarifs appliqués tiennent compte du quotient familial.

III- LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

I/ Favoriser le bien-être de l'enfant

1. Respecter les besoins de l'enfant et son rythme

- Proposer des activités adaptées à l'âge de l'enfant

L'enfant a besoin de repères, il nous paraît essentiel d'établir un rythme de vie quotidien où l'enfant prend ses habitudes et où il se sent à l'aise. (cf l'organisation de la structure).

Nous accueillons des enfants de 6 à 11 ans; afin de proposer des activités adaptées à l'âge de l'enfant et à ses capacités, nous faisons 2 groupes: les 6/7 ans et les 8/11ans. Un planning d'activités est proposé par l'équipe aux enfants. Ce planning est disponible avant les vacances (site internet et envoi par mail aux familles adhérentes)

- Développer les capacités physiques, sensorielles et intellectuelles de l'enfant

Les propositions d'activités sont variées : sportives, artistiques, culturelles, d'expression, de façon à ce que chacun puisse trouver une activité qui lui convienne. L'équipe incitera à la découverte de domaines d'activités méconnus pour stimuler la curiosité et l'ouverture d'esprit.

- Permettre aux enfants d'avoir des temps de repos

Les enfants sont en vacances, il est essentiel qu'ils puissent se détacher du rythme scolaire. Des temps de repos seront proposés dans la journée. Nous aménagerons des lieux calmes où chaque enfant pourra aller se détendre, se reposer en fonction de ses besoins. Selon les demandes et les besoins, nous pourrions aménager un espace pour se reposer au calme.

- Se sentir en sécurité

Les enfants mettront en place avec les équipes d'animation des règles de vie communes et compréhensibles de tous dès le premier jour de l'accueil.

Les enfants seront invités à donner leur avis, leur ressenti et leur état. Les dires seront pris en considération sans jugement.

La sécurité physique sera assurée par les soins de premiers secours, au besoin, les familles ou les secours seront alertés.

- **Etre à l'écoute pour proposer des activités qui répondent aux envies des enfants**

Le programme d'activités n'est pas figé, c'est une proposition, il est essentiel que l'enfant soit acteur de ses vacances, l'équipe prendra en compte les propositions des jeunes. De même, si une activité est proposée à un des groupes et qu'elle plaît à des enfants de l'autre, il pourra être envisageable de la proposer de nouveau. Les animateurs seront vigilants à adapter l'activité.

Dans le planning des espaces sont laissés « au choix de l'enfant » ; en début de semaine, les enfants se réuniront pour choisir leurs activités.

Pendant les temps informels, l'enfant a le choix de ses jeux, de ses copains de jeux et de son lieu de jeu, dans le respect du protocole sanitaire mis en place.

L'équipe d'animation veillera à sécuriser les jeunes aussi bien au niveau physique qu'affectif :

- L'enfant devra pouvoir exprimer ses capacités, ses goûts, au travers des activités et jeux proposés. Des temps permettront à l'enfant d'être source de propositions. L'équipe sera à l'écoute et sera réactive pour modifier les programmes.
- L'enfant devra pouvoir mettre en avant ses savoir-faire et compétences afin de se sentir valorisé.

Cela implique que les animations proposées par l'équipe devront prendre en compte dans la mesure du possible les souhaits et les envies des enfants. Il appartient donc à l'équipe de mettre en place des moyens de retours et consultations avec les enfants afin de pouvoir prendre en compte leurs attentes (réunion, conseil d'enfants, boîte à idées...). Les activités proposées éviteront de confronter les jeunes à des situations « trop difficiles » qui les stigmatiseraient dans des situations d'échecs répétés, et donc dévalorisant.

Les animateurs veilleront à adapter les activités non seulement en fonction des besoins et attentes des enfants mais aussi en fonction de leur capacité et compétence. L'équipe d'animation proposera pour les jeunes, des activités leur permettant de développer et solliciter leur imagination.

- **Valoriser l'enfant dans ses démarches et ses choix**

Des projets d'activités seront établis en amont avec l'équipe d'animation, nous serons attentifs à laisser de la place au choix de l'enfant. Nous serons aussi en mesure de refuser certaines demandes en particulier par manque de moyens ou par manque de compétences, il sera indispensable d'expliquer les raisons de ce refus.

Quant à la mise en place de projets, nous veillerons à ce que l'enfant face part lui-même les choses et nous serons présents pour l'accompagner et l'aider ; nous sommes là pour qu'il prenne confiance en lui et croit en ses capacités.

2. Développer l'autonomie de l'enfant

- **En apprenant à faire par soi-même pendant les activités :**

L'animateur se positionnera en tant qu'accompagnateur, il s'agira de laisser-faire, d'accompagner et d'aider. La non réussite n'est pas une fin en soi mais un pallier à passer pour évoluer.

Chaque enfant pourra aller à son rythme, en fonction de ses capacités et de ses choix. Les animateurs seront disponibles pour expliquer et aider. En amont, nous devons créer et préparer des outils qui permettront à l'enfant de faire par lui-même. Selon que les enfants s'approprient ou non ces outils, nous

pourront en proposer davantage voir les laisser aussi en accès libre pendant les temps d'activités libres (temps calme après le déjeuner ou fin de journée après le goûter).

- **En apprenant à faire par soi-même pendant les repas**

Le service de l'entrée et du plat chaud se fait en plats collectifs. Les enfants apprennent à se servir, à proportionner leur part pour éviter le gaspillage, à goûter de tout, sans se forcer, à se servir, à partager et à choisir.

Les enfants peuvent choisir leur place en salle à manger (en respectant les espaces allouer à son groupe). Les animateurs prennent le repas avec les enfants, répartis de façon à gérer le bruit et s'assurer que chaque enfant mange. La présence adulte est nécessaire, mais ne doit pas correspondre à un état passif. Il convient de ne pas s'attabler toujours avec les mêmes enfants. C'est un moment privilégié de partage et d'échanges.

Les animateurs surveillent le rythme du repas (rompre avec les habitudes de la cantine), contrôlent les déplacements pour chercher le pain, remplir le pot à eau etc.

Le repas est aussi un temps d'éducation à l'hygiène et à l'environnement. On peut sensibiliser les enfants au gaspillage, au tri des déchets, à la provenance des aliments, aux produits de saison etc.

On y apprend à manger proprement et les enfants apprennent à desservir la table, à ranger leurs couverts, leur chaise, et à passer un coup d'éponge.

- **En aidant l'enfant à se repérer dans le temps et dans l'espace**

L'apprentissage de l'autonomie en ALSH va de pair avec la notion de temporalité. La prise de conscience du temps qui passe et de tel moment dédié à telle activité, n'est pas toujours très claire pour les plus petits. L'idée est d'installer une « routine » permettant à l'enfant de se sentir en sécurité et d'adopter des automatismes qui par la suite deviendront de l'autonomie.

Sur les temps de vie quotidienne, l'apprentissage de l'autonomie se fera conjointement avec l'apprentissage du respect du matériel,

-prendre soin des jeux, les utiliser seul et les ranger

-prendre soin de ses affaires, accrocher son manteau au porte-manteau... par exemple

Une salle d'activités sera attribuée à chaque tranche d'âge, elle servira de point de rassemblement pour le groupe avant et après chaque activité. Cette salle de référence aidera les enfants à se repérer dans l'espace et à s'approprier les lieux.

- **En s'impliquant dans les tâches de la vie quotidienne**

Les enfants seront amenés à participer au rangement commun et individuel, et à différentes tâches telle que la vaisselle.

II/ Développer l'apprentissage à la vie citoyenne

1. Faciliter la socialisation de l'enfant

- **Accompagner l'enfant à se positionner dans un groupe.**

Pour tendre vers ce point, nous proposerons différentes activités où l'enfant pourra choisir celle dans laquelle il sera le plus à l'aise. Nous veillerons à ne pas mettre en difficulté un enfant face à une situation inconnue, ainsi l'enfant pourra affirmer ses compétences dans certains domaines au sein d'un petit groupe.

Des temps d'échanges concernant la vie de groupe, les activités ou les ressentis de la journée ou autre seront menés.

- **Le « vivre ensemble » et partage de l'espace**

Il s'agira d'apprendre avec les autres en se confrontant aux difficultés et aux joies de la vie en groupe, Cela nous mènera à appréhender le respect des autres, la vie de groupe, le partage ; tant pour les jeux que pour le temps des repas et peut-être tout simplement à faire attention à l'autre au cours de la journée.

Pour le respect du rythme de chacun, la journée alternera avec des temps plus ou moins intenses, et un temps calme sera proposé aux enfants en début d'après-midi. Ils auront la possibilité de lire, de dessiner dans un premier temps, puis de faire des jeux de société, de cartes, de construction, d'imitation (voir en extérieur si la météo le permet) et de choisir leurs copains de jeux dans un deuxième temps. C'est un temps où l'enfant peut se retrouver et prendre un peu de recul par rapport à la vie de groupe.

- **Favoriser l'entraide et le partage**

Les tranches d'âge proposées, sont dans un premier temps pour que les plus jeunes aient un repère dans l'espace et dans le groupe ; pour certain être moins nombreux et avec des enfants de son âge permet de se sentir plus à l'aise dans le groupe.

Cette division en tranche d'âge facilite aussi les temps de regroupement pour l'appel (moins contraignant et gain de temps).

La plupart des temps d'activités pourra être partagée par l'ensemble des enfants : les ateliers créatifs seront pensés de manière à les proposer à tous sans différenciation d'âge ou de capacité. L'idée aussi et de créer de l'entraide autour de la table pour que les plus habiles aident les autres ; pour que les premiers expliquent à ceux qui arrivent dans l'atelier et les accompagnent dans l'activité. Les animateurs se positionneront en tant que facilitateurs: ils aideront les enfants à leur demande, seront vigilants aux plus discrets, accompagneront sur les ateliers les plus complexes.

On sait que ces ateliers demandent de la concentration et il s'agira aussi d'être vigilant aux enfants qui décrochent de ces ateliers et d'être à même de réagir et de proposer une alternative.

Certaines activités sont réservées à un âge précis, il semble important que les enfants d'un même âge aient du temps pour partager et échanger entre -eux ; les jeux et les attentes n'étant pas les mêmes pour tous les enfants venant à l'accueil de loisirs ; nous essayerons de prendre aussi en compte les individualités.

2. Développer la notion de respect...

... Des autres en garantissant un cadre et des règles communes

L'enfant est capable de respecter des règles qu'il a contribué à élaborer. Les animateurs vont en début de séjour mettre en place avec les enfants des « règles de vie ». Il s'agit de mettre en place des règles nécessaires à la vie en collectivité, (interdictions et droits). Certaines seront amenées par les animateurs comme étant non négociables aux enfants (ex : aucune violence physique ne sera tolérée). Les enfants auront la possibilité d'ajouter des règles au fur et à mesure de la semaine en fonction des besoins qui se feront ressentir.

L'équipe d'animation doit faire cœur concernant les règles de vie à instaurer et à faire respecter.

L'enfant de 8 à 11 ans donne une grande importance au sentiment d'injustice, il est important que l'animateur soit impartial et juste dans ses décisions, en particulier lors de jeux collectifs, mais aussi quant à la répartition des tâches de groupes.

La vie en collectivité et les activités du groupe devront être propices aux dialogues et aux échanges. Les animateurs seront là pour veiller et inciter au respect de chacun, au respect des différences, mais aussi au respect de l'environnement.

Les animateurs sont des référents pour les enfants, des « exemples », ils doivent donc veiller à appliquer eux-mêmes ces notions.

Il est important d'être capable de respecter les autres (enfants comme adultes), les différences et ce non seulement à travers son langage mais également à travers son comportement.

Au cours des activités, l'enfant doit être capable de jouer en équipe dans le respect de ses partenaires et de ses adversaires et aussi de faire preuve de fair-play.

- **L'enfant est capable de jouer en équipe.** Les activités se feront en petits groupes ou en équipes, favorisant au sein de celles-ci, la coopération et la solidarité, sans qu'aucun enfant ne soit mis à l'écart du groupe.
- **L'enfant est capable de respecter ses adversaires.** Les jeux et activités devront aussi permettre l'opposition et l'affrontement entre deux équipes, dans le respect des règles du jeu (qui peuvent être construites collectivement). Les rivalités suscitées par la situation devront prendre fin avec celle-ci.

... Des affaires personnelles et du matériel à disposition

Nous nous attacherons à faire prendre conscience à l'enfant du déroulement d'une activité : installation, jeu puis rangement. Les trois étapes font partie intégrante de l'activité et les enfants y participent.

En qui concerne les affaires personnelles des enfants (habits, sac, gourde...) nous mettrons en place des moyens pour qu'ils n'oublient pas leurs effets personnels en quittant l'accueil de loisirs. De même nous serons vigilants à ce que les affaires soient entreposées à des endroits appropriés pour qu'elles ne traînent pas ou ne soit pas abimées (porte manteau par exemple).

3.S'initier au développement durable

L'écologie est un enjeu essentiel. Les gestes simples seront mis en place tels que le tri, la récupération des matériaux. Des affichages et activités sur ce thème pourront être organisés pour s'initier de façon ludique au DD.

IV- Les projets d'activités

L'accueil de loisirs doit-être un lieu de divertissement, de rencontre, de partage, d'échange, d'apprentissage et de découverte. Il est indispensable que les activités proposées permettent de remplir l'une ou plusieurs de ces fonctions.

Les projets d'activités que les équipes souhaitent mettre en place pour les semaines de vacances répondent aux objectifs éducatifs et pédagogiques de la structure. (cf plaquette des vacances - annexe)

Nous tiendrons compte des souhaits émis par les enfants qui viendront à Marnymômes.

Le programme n'est pas figé ; il évoluera en fonction des suggestions des enfants.

L'évaluation des projets d'activités se fera par chaque animateur avec le groupe qui a participé à son activité. Les enfants prendront le goûter par groupe d'âge, et ce sera un temps de discussion et d'échange sur la journée passée et de préparation de la journée du lendemain.

Pour cette période de vacances, il a été fait le choix de proposer une semaine avec pour thème « la Chine » ; le nouvel an chinois tombant cette année le 12 février.

Cette semaine accède sur les activités créatives autour de ce thème et la mise en place d'activités sportives.

La semaine suivante, nous favoriserons les activités d'expression et les jeux collectifs qui permettent la distanciation. Un intervenant « cirque » proposera 3 séances d'initiation à différentes disciplines. (24 enfants pourront participer à cette activités)

Le mercredi est le jour où nous proposons des sorties : piscine en première semaine et luge et jeux de neige en deuxième semaine.

Une semaine complète d'activités à la neige est aussi proposée en parallèle du programme d'activités traditionnel pour un groupe de 16 enfants (sur inscription) du 8 au 12 février. Chaque jour, ce groupe ira découvrir une nouvelle activité et un nouveau lieu.

Les objectifs pédagogiques de cette semaine sont la création de liens entre des enfants qui partagent le goût des activités de pleine nature et la découverte de sa région et de ses activités hivernales.

Annexe 1 : Programme imaginé en amont par l'équipe d'animation en tenant compte de la situation sanitaire.